



Le philosophe contestataire serait devenu persona non-gratta l'Université de Yaoundé I.

Le Dr Fridolin Nke broie du noir. Tous les cours qu'il dispensait jusqu'ici au département de Philosophie lui sont entièrement retirés.

Son nom n'apparaît nulle part dans le chronogramme des cours de Philosophie du premier semestre, publié par le chef du département de philosophie, le Pr Emile Kenmogne.

Le Dr Fridolin dit alors être victime d'une machination savamment orchestrée par le recteur de l'Université de Yaoundé I, le Pr Maurice Aurélien Sosso.

« Je suis interdit de cours à l'université de Yaoundé I. Après qu'il a interdit la dédicace de mon livre, la Révolution de la Pensée Africaine, Essai de Philosophie politique, à l'Amphi 700, le Recteur, Aurélien Sosso et son complice, le chef de département, le Professeur ignare, Emile Kenmogne, me retirent les cours. Ils s'arrogent les prérogatives du chef de l'état qui seul peut m'interdire d'enseigner », s'offusque le Dr Nke dans un message publié lundi 25 octobre sur son compte Facebook.

Nonobstant ces soubresauts, le Dr Fridolin Nke reste droit dans ses bottes et ne compte abandonner ce métier, bien qu'il soit poussé à la porte par ses adversaires tapis dans l'ombre.

«J'annonce à la communauté nationale et internationale que depuis la semaine passée, je fais cours dans toutes les classes, Licence 1, 2, 3, et Master 1, partout où les étudiants sont libres. Nul ne pourra m'interdire illégalement d'enseigner ! », Précise-t-il.

Pour finir, le Dr Fridolin Nke se dit disposé à répondre favorablement aux appels des promoteurs des universités privés qui solliciterait ses services : **« Je demande à tous les responsables des universités privées de m'inviter à donner gratuitement des séminaires sur des sujets variés : l'esprit philosophique, l'éthique professionnelle, la déontologie, la philosophie du droit, la littérature, l'histoire contemporaine, etc. »**.